

HAUT BUGEY

AGGLOMÉRATION

Entreprendre ensemble

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 15 JUILLET 2025

Le mardi 15 juillet 2025 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mardi 8 juillet 2025, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
60	4	11	4

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme COLLET, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, Mme EMIN, Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. JUILLARD, Mme LAKHDAR-CHAOUCH, M. LALLEMENT, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, Mme LIEVIN, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PAUGET (suppléant de M. GUINET), M. PERNOD, Mme SERRE, M. RAVOT, M. TORRION, M. VAILLOUD, Mme VOLAN.

Excusés : M. FOUILLAND, M. de LEMPS, M. ISSARTEL, M. MARTINEZ.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. ARMETTA, M. DUPONT Jean-François, M. KAYGISIZ, Mme MANDUCHER, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), M. MILLET (pouvoir à Mme RAVET).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Hayet LAKHDAR-CHAOUCH, Secrétaire de séance.

Remplacement du gazon synthétique du terrain n°4 au complexe sportif Gérard Goujon à Bellignat – dépôt de dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental de l'Ain

Rapporteur : M. TURC

Il est rappelé à l'Assemblée que conformément au Plan Pluriannuel d'investissement, il sera procédé au remplacement du gazon synthétique vieillissant sur le terrain n°4 au complexe sportif Gérard Goujon à Bellignat.

Le cout total de l'opération s'élève à 567 204 € HT, travaux et honoraires compris.

Il est précisé que ce projet a été inscrit au budget primitif 2025 de Haut-Bugey Agglomération, adopté par délibération du 10 avril 2025.

Afin de mettre en œuvre ces travaux, Haut-Bugey Agglomération souhaite déposer deux demandes d'aide financière auprès de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Conseil Départemental de l'Ain.

Le plan de financement prévisionnel suivant est proposé :

Subvention DETR (20%)	113 600 €
Subvention Département (20%)	113 600 €
Fonds propres	340 004 €
TOTAL HT	567 204 €

Le Conseil d'agglomération,
Par 64 voix pour,

- **ADOpte** l'opération de remplacement du gazon synthétique du terrain n°4 au complexe sportif Gérard Goujon à Bellignat ainsi que les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement du projet tel que détaillé ci-dessus.
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Fait à Oyonnax, le 15 juillet 2025.

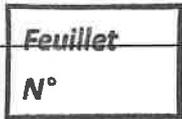
Le Président,
Michel MOURLEVAT



Official stamp of Haut-Bugey Agglomération, CS 80502, F-01117, OYONNAX CEDEX.

La secrétaire de séance,
Hayet LAKHDAR-CHAOUCH





Accusé de réception d'un acte en préfecture

Remplacement du gazon synthétique du terrain n°4 au complexe sportif

Objet de l'acte : Gérard Goujon à Bellignat - dépôt de dossiers de demandes de subventions au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental de l'Ain.

.....
Date de décision: 15/07/2025

Date de réception de l'accusé 18/07/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 150725_2025101

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250715-150725_2025101-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 14_SUBV_GAZON_SYNTH.pdf (99_DE-001-200042935-20250718-150725_2025101-DE-1-1_1.pdf)